



Paris, le 10 avril 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**APRÈS DES MOIS DE DIALOGUE, LES ÉLUS DE LA MONTAGNE SALUENT AVEC SATISFACTION LE CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2018**

**Laurent WAUQUIEZ, député de la Haute-Loire, et Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère, respectivement président et secrétaire générale de l'Association Nationale des Elus de la Montagne, approuvent le projet de calendrier scolaire 2015-2018 présenté, ce jour, par la ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au Conseil supérieur de l'éducation. Pour ces derniers : « *S'il prend en compte prioritairement l'intérêt des enfants, il intègre aussi la réalité économique et climatique des territoires* ».**

Le projet de calendrier triennal 2015-2018 intègre les préconisations constantes de l'ANEM en recentrant les vacances d'hiver et de printemps sur les mois de février et d'avril. La libération du vendredi de l'Ascension en mai 2016 et 2017 permettra d'alléger le 3<sup>ème</sup> trimestre, tout en offrant la possibilité de positionner les vacances de printemps au mois d'avril.

Pour Laurent Wauquiez et Marie Noëlle Battistel, « *Il tient compte de la réalité de la vie économique des territoires de montagne dont deux composantes essentielles, l'agriculture et le tourisme, sont complètement assujetties au rythme très tranché des saisons* ». Au-delà des stations de ski, ces territoires ruraux, qui recouvrent une grande diversité de situations avec notamment des activités agricoles et forestières, artisanales et industrielles en haute et en moyenne montagne, représentent près d'un quart du territoire national.

L'ANEM approuve la méthode de la ministre de l'éducation nationale qui a mené une concertation approfondie, en amont, avec l'ensemble des parties prenantes notamment avec les associations d'élus représentatives de l'ensemble des territoires qui composent la France métropolitaine et les ministères en charge du tourisme, de l'économie et des transports qui aboutit à la suite d'un dialogue entamé avec ses prédécesseurs depuis près de deux ans.

Contact Presse : Olivier LAMOUREUX 01 45 22 17 58

[o.lamoureux@anem.org](mailto:o.lamoureux@anem.org)

### À propos de l'Association Nationale des Elus de la Montagne

L'ANEM se mobilise depuis plus de 30 ans pour faire respecter la spécificité des territoires de montagne dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national. L'Association qui revendique le droit à la différence et la nécessité d'adapter des dispositions générales aux particularités de près d'un quart du territoire national est engagée au quotidien dans les instances et les assemblées locales, nationales et européennes. Elle rassemble quelque 4 000 communes et intercommunalités, 43 départements, 12 régions, et plus de 250 parlementaires. Dans son organisation et son fonctionnement, l'ANEM présente une gouvernance originale assurée, conjointement, par un président et un secrétaire général, parlementaires issus d'un parti de gouvernement, alternativement de la majorité et de l'opposition, renouvelables tous les 2 ans.